



Déclaration liminaire CSA spécial départemental du 3 février 2023

Monsieur le Directeur Académique,

Nous voici dans notre nouvelle configuration pour 4 années. Les configurations changent mais nos revendications vis à vis des mesures proposées restent les mêmes. En effet, les principales mesures budgétaires actées au plan national se déclinent désormais localement et vont à nouveau dégrader les conditions d'enseignement.

En ce qui concerne la préparation de la rentrée, elle se fait sur la base du retrait de trop nombreux emplois sur tout le territoire, soi-disant du fait d'une baisse démographique. Cette baisse aurait pu permettre de meilleures conditions de travail pour nos collègues et d'apprentissage pour nos élèves.

L'UNSA Education constate que les moyens octroyés à notre département ne permettront pas d'améliorer le service public d'éducation ni les conditions d'exercices des personnels.

Dans le 1^{er} degré, nous subissons une dotation négative qui met le fonctionnement du service public d'éducation dans des difficultés majeures de fonctionnement.

Pour la rentrée 2023, le Gard perd en effet 8 ETP de moyens d'enseignement pour le 1^{er} degré. Même si les effectifs baissent (598 élèves en moins), cela ne justifie pas ce chiffre. Et au regard de tous les axes prioritaires voulus par M. le Ministre, on est en droit de se demander comment faire plus avec encore moins de moyens. Dans les faits, pour le 1^{er} degré le plafonnement à 24 élèves par classes de la Grande section au CE1 se traduit souvent par un sureffectif sur les autres niveaux. Les dédoublements ressemblent plus à des allègements qu'à des dédoublements et ne sont toujours pas mis en place en intégralité faute de salles de classe disponibles.

En ce qui concerne l'état du remplacement dans le département, la situation est catastrophique. Nous constatons que 15 ETP (équivalent temps plein) sont réservés pour renforcer la brigade de remplaçants. La même mesure avait été annoncée l'an dernier mais cela n'a pas abouti tant le manque de poste était criant. Le même scénario se reproduit pour la rentrée prochaine avec une dotation négative. C'est sans prendre en compte aussi les nombreux départs (démission, rupture conventionnelle), les vacances de poste (disponibilité, détachement) et les congés liés à la santé. Ainsi nous vous alertons car votre projet de carte scolaire ne prend pas en compte le fonctionnement en mode dégradé du remplacement dans le Gard, et ce depuis plusieurs années déjà, engendrant de nombreux dysfonctionnements et une dégradation continue du service public d'éducation.

Par ailleurs, les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les ouvertures et fermetures de classes : la présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants.

Depuis plusieurs années, nous dénonçons le choix de fragiliser les RASED alors qu'ils sont indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Il est temps de changer d'orientation pour répondre à la réalité des besoins des élèves des écoles.

Pour le 2nd degré, une légère baisse chiffrée à 148 élèves en moins en collège et segpa, d'effectifs prévisionnels à effectifs prévisionnels, est bien loin de l'hémorragie annoncée. Les mesures de fermetures ou de non ouvertures justifiées depuis deux ans en amont d'une baisse d'effectifs annoncée sont une tromperie. Les collègues travaillent déjà à flux tendus et ont dû faire des choix contraints avec la diminution des heures de marge attribuées pour chaque classe. Cette année encore la DGH est tronquée de 212 heures et vous nous annoncez 13 divisions de moins et 9 postes supprimés avec le retrait des Heures supplémentaires de la dotation. La rentrée 2023 se fera dans des conditions extrêmement difficiles car les moyens ne sont pas à la hauteur des enjeux de notre département.

Par ailleurs, les mesures envisagées par opportunité concernant l'enseignement de la technologie, en plus d'être un non-sens pédagogique, seront

nécessairement impactantes en termes de carte scolaire. Alors que les constats sur le défaut d'attractivité du métier, les dégradations des conditions d'exercices, sont sans appel, des décisions unilatérales viennent bousculer l'organisation des enseignements scientifiques, occasionnant d'office la disparition de l'EIST pour les collèges qui s'y sont engagés. À l'heure où notre pays manque de techniciens, d'ingénieurs et de scientifiques et où le vivier de recrutement post-bac se tarit dans certaines filières scientifiques, la solution du ministère au manque d'attractivité du métier d'enseignant de technologie se traduit donc par une suppression de cet enseignement en classe de 6^{ème}. On nous dit qu'ils pourront enseigner les mathématiques à la place... Est-ce là une façon d'utiliser leurs compétences didactiques dont nous manquons cruellement ?

De la même manière, l'heure supplémentaire d'accompagnement personnalisé en mathématiques et en français pour les élèves de 6^e impacte également les DHG et les futurs emplois du temps, sans que cela n'apparaisse clairement dans les documents. Cela ajoute un paramètre supplémentaire de complexité qui consiste à annoncer que ces heures de Devoirs Faits et d'AP pourraient être réalisées par des professeurs des écoles. Avez-vous sondé les collègues du premier degré pour réaliser ces heures ?

En tout état de cause, la répartition des DHG dans les établissements est un casse-tête s'apparentant de plus en plus à la quadrature du cercle sans qu'il ne soit plus possible de disposer des marges de manœuvre suffisantes pour mettre en œuvre les choix pédagogiques tout comme pour permettre le fonctionnement serein des collectifs pédagogiques.

Le refus de prendre à leur juste mesure les défis éducatifs et pédagogiques, les carences du système en matière d'attractivité et de formation se concrétise par des réponses insatisfaisantes et hors-sujet. Les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin ne sont pas au rendez-vous.

En définitive, une nouvelle fois cette carte scolaire ignore la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par plusieurs années de suppressions de postes. Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation.

Un autre sujet mérite aussi toute notre attention. Dans notre département, les Indices de Positionnement Sociaux ont révélé les ravages de la ségrégation sociale dans certaines zones de notre territoire et le fait que la carte d'Éducation Prioritaire n'est plus en adéquation avec les IPS des établissements. L'UNSA Éducation vous demande Monsieur le Directeur Académique quelles mesures concrètes vous allez mettre en place pour lutter efficacement contre la ségrégation sociale à l'École ?

L'École inclusive quant à elle survit en mode dégradé. À l'heure où le Haut Conseil à l'Égalité dénonce son fonctionnement, il est urgent de mettre à plat les objectifs de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves. L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves. Le nombre d'AESH est en effet insuffisant et leur mutualisation ne permet de couvrir que 6 heures en moyenne sur les 24 heures hebdomadaires. Et que dire des moyens mobilisés par l'employeur en matière de postes adaptés, de moyens mis à disposition pour les aménagements de postes nécessaires au maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap : ils sont indigents.

Dans la vision globale portée par l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par le sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Un grand plan de revalorisation et de recrutement pluri-annuel est nécessaire pour pouvoir donner enfin au service social les moyens d'accompagner les élèves de la maternelle au lycée aux côtés des personnels de santé. C'est une nécessité pour soutenir les équipes confrontées à d'immenses défis éducatifs. Mais, cette année encore le ministère n'en fait aucun cas.

Là où il faudrait de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère va créer encore bien inutilement des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes de l'École. Un état critique a été atteint. Nous sommes inquiets quant à l'avenir de notre Service Public d'Education et aux futures conditions de travail de nos collègues qui, toujours, se dégradent.

Je vous remercie.

Nadège Biot,
Secrétaire départementale du SE-UNSA du Gard